

Ministère de la Culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité « installateur-monteur d'objets d'art et de documents », session 2021

Épreuve écrite d'admissibilité

21-MC-TAIMOAD-ECRIT-P

Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).

(Durée : 2 heures ; coefficient : 2)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Pour rédiger, seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 13 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (page 2/13)
- Sommaire du dossier documentaire (page 3/13)
- Documents photographiques (pages 4/13 à 13/13)

Ministère de la Culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité « installateur-monteur d'objets d'art et de documents », session 2021

Épreuve écrite d'admissibilité

SUJET

En tant que technicien d'art, vous êtes responsable d'une équipe d'installateurs dans un château-musée d'Île-de-France, ouvert au public tous les jours sauf le jeudi, et qui ne dispose pas de réserves à proximité.

Au premier étage, un appartement composé de quatre pièces (A à D) présente un sol en parquet et des murs défraîchis. Le directeur a décidé de repeindre les murs des salles : ceux de la salle A en vert pomme, ceux des salles B, C, D en fuchsia.

L'atelier de peinture du château a évalué les travaux à une semaine par salle, soit une période de quatre semaines pendant lesquelles l'appartement sera entièrement fermé au public. Le reste du parcours devra rester ouvert.

Les salles doivent être dégagées afin de permettre les travaux.

Par ailleurs, ces travaux sont l'occasion de modifier la présentation : à l'issue du chantier, la tapisserie actuellement présentée en salle A sera présentée en salle B ; le buste et sa gaine présentés en salle B, dépôts du château de Vizille (Isère), réintégreront les collections du déposant. Les autres œuvres reprendront leur place initiale.

Vous détaillerez dans une note de service les opérations à mener pour la réalisation de ces mouvements (dépose, stockage, éventuel transport et réinstallation). Vous estimerez les moyens humains et techniques nécessaires et proposerez un phasage des différentes étapes. Vous devrez prendre en compte les questions de conservation préventive, de sécurité, de coût et de développement durable. Si plusieurs cheminements sont possibles, vous justifierez vos choix.

Ministère de la Culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité « installateur-monteur d'objets d'art et de documents », session 2021

Épreuve écrite d'admissibilité

SOMMAIRE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document n° 1	Liste des œuvres de l'appartement	Page 4
Document n° 2	Plan de l'appartement	Page 5
Document n° 3	Salle A	Page 6
Document n° 4	Salle B	Page 10
Document n° 5	Salle C	Page 12
Document n° 6	Salle D	Page 13

Document 1 :

Liste des œuvres de l'appartement

Salle A :

- une cheminée en marbre ;
- une pendule (sur la cheminée) ;
- une portière ;
- un tapis ;
- un bureau ;
- un fauteuil de bureau ;
- 2 chaises ;
- 6 tabourets pliants ;
- un nécessaire de bureau (sur le bureau) ;
- 2 encoignures ;
- 2 vases (un sur chaque encoignure) ;
- une peinture ;
- un lustre.

Salle B :

- un buste sur gaine ;
- un baromètre à mercure ;
- une coiffeuse ;
- un nécessaire de voyage (en vitrine).

Salle C :

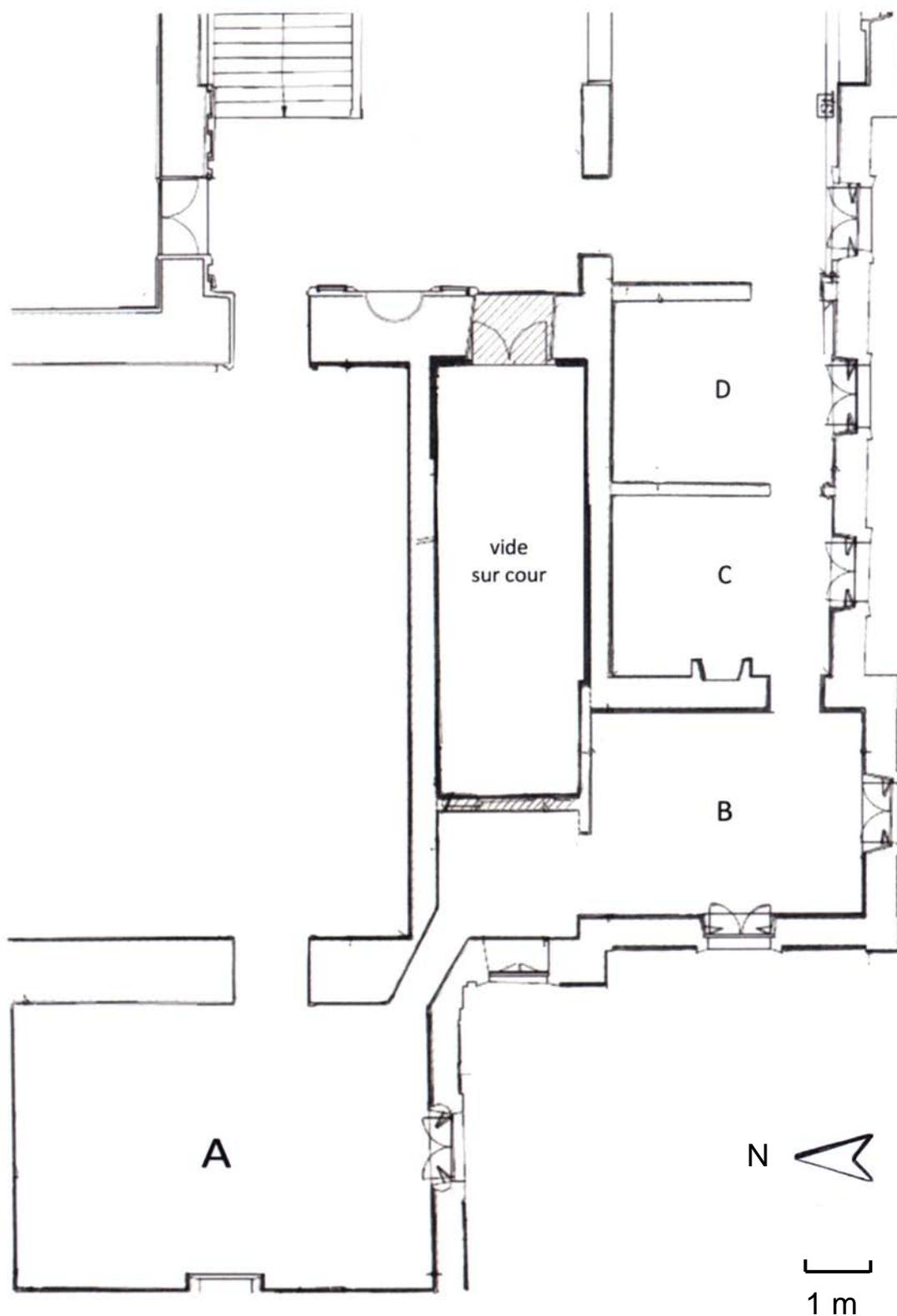
- une cheminée en marbre ;
- un trumeau (au-dessus de la cheminée) ;
- 2 séries de 10 photographies.

Salle D :

- 6 pastels en caisson climatique.

Document 2 :

Plan de l'appartement



Hauteurs sous plafond : salle A : 3,55 m ; salles B à D : 2,80 m.
Largeur des portes : 1,40 m.
Largeur du couloir entre les salles A et B : 65 cm.

Document 3 :

Salle A



Portière en tapisserie des Gobelins : 2,91 x 2,30 m



Pendule en fonctionnement,
en bronze doré et marbre : 60 x 41 x 25 cm



Tapis : 3,50 x 5,05 m



Bureau en bois peint et bronze argenté : 190 x 125 x 82 cm ; 85 kg



Fauteuil de bureau en bois d'acajou



Chaise en bois doré (d'une paire)



Tabouret en bois doré (d'un ensemble de six)



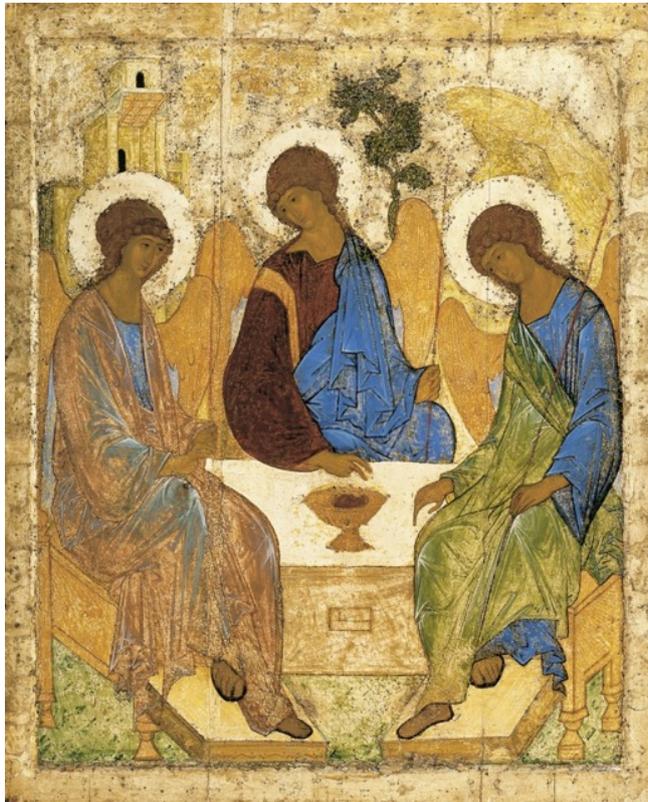
Nécessaire de bureau



Encoignure en marqueterie de bois, garniture de marbre (d'une paire) : 85 x 51 x 51 cm



Vase en porcelaine (d'une paire) : 43,5 x 22,5 cm



Peinture sur panneau de bois : 120 x 80 cm,
sous verre anti-UV/anti-reflets



Lustre en verre et cristal à 24 lumières :
1,50 x 1,15 m

Document 4 :

Salle B



Buste en marbre blanc :
H. 40 cm ; 80 kg



Gaine en marbre vert et bronze doré :
H. 111 cm ; 200 kg



Baromètre à mercure



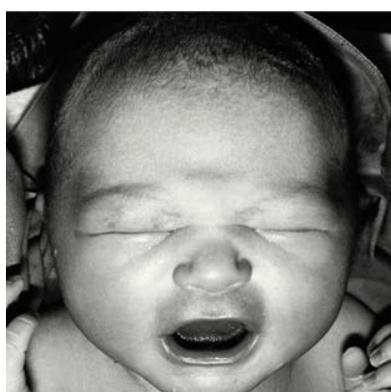
Coiffeuse en bois d'acajou et bronzes dorés: 148 x 90 x 50 cm



Nécessaire de voyage en argenterie, dans une vitrine

Document 5 :

Salle C



Photographies non encadrées (d'une série de dix) : 30 x 30 cm



Photographies encadrées (d'une série de dix) : dimensions variables, 30 x 40 cm chacune environ

Document 6 :

Salle D



Pastel encadré (d'une série de six) : 55 x 80 cm